



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Rentrée 2023 : L'existence même du cours est menacée... L'urgence est à la satisfaction des revendications !

Jusqu'à 36 élèves en seconde à Schweitzer-Le Raincy ou Bouloche-Livry ; 35 élèves dans presque toutes les classes de 1^e et terminale générales à Jaurès-Montreuil ; jusqu'à 28 élèves par classe à Pasteur-Villemomble ou Anspach-Montreuil, 25 dans une classe de 5^e au collège REP+ à Barbusse-Saint-Denis. Et encore... C'est sans compter les doublants qui, en dépit de leur droit à retourner dans leur lycée d'origine pour y préparer le baccalauréat, n'ont toujours pas de place en terminale ; c'est sans compter les élèves issus d'ULIS ou d'UPE2A qui doivent, en fonction des situations individuelles et des moments de l'année, être *inclus* dans les effectifs !

Ce sont ces conditions de rentrée que nombre de collègues ont découvertes ces premiers jours. Il faut ajouter à ce tableau les postes laissés vacants : postes d'enseignants, avec des collègues non affectés ; postes non pourvus, presque partout, d'assistantes sociales, d'infirmières ou d'AESH. Au collège Pasteur de Villemomble, ce sont ainsi *a minima* 132h d'accompagnement qui manquent (sur 221h notifiées en ce début septembre) !

Les collègues commencent à s'organiser dans leurs établissements, à formuler leurs revendications, à décider des moyens d'action.

Au collège Anspach de Montreuil, les personnels déposent auprès de la DSDEN 93 un préavis de grève pour le mercredi 6 septembre sur leurs revendications : effectifs dans les classes, maintien des 7.5 postes d'AED, assistante sociale à temps plein. Mesurant la profondeur de la colère et la détermination des collègues, le DASEN se dit prêt à abonder la DHG pour procéder à des dédoublements. Les collègues vont évaluer la pertinence de cette réponse ; en attendant, ils lancent un nouveau préavis de grève à compter du 12 septembre.

Au collège Travail de Bagnolet, une réunion de mobilisation a été proposée aux parents ce mardi 5 septembre pour obtenir en particulier l'affectation d'une infirmière et d'une assistante sociale. Des initiatives ont été prises en direction du rectorat pour obtenir satisfaction.

Au collège Barbusse de Saint-Denis, les collègues ont décidé la grève ce mardi 5 septembre pour obtenir la classe de 5^e indispensable.

Du point de vue des situations individuelles, le constat est tout aussi accablant : des dizaines de professeurs contractuels (en technologie notamment) non réemployés, priés de s'inscrire au chômage, alors que des postes restent vacants (collège Pasteur de Villemomble par exemple) ; TZR affectés sur des postes intenable, loin de chez eux, sur plusieurs établissements, parfois sans que leur RQTH soit prise en compte ; collègues découvrant des emplois du temps impossibles – alignement de « trous », étalement sur toute la semaine, horaires incompatibles avec la charge d'enfants en bas-âge... Personne ne doit rester seul face à l'arbitraire et à la dégradation de ses conditions de travail. Le SNFOLC 93 défendra toutes celles et tous ceux qui le mandateront pour faire valoir leurs droits dans ces situations inacceptables.

La bataille pied à pied, établissement par établissement, pour bloquer cette dégradation des conditions de travail se déroule dans un contexte d'ensemble de remise en cause de notre « cœur de métier ».

Le décret du 8 août 2023 relatif au remplacement de courte durée menace *l'existence même du cours*. L'article 5 prévoit en effet, sous couvert de « remplacement », de substituer au cours une « séquence pédagogique organisée au moyen d'outils numériques » et « encadrées par des assistants d'éducation ». Quelle honte ! Comment accepter cette nouvelle « mission » dévolue à des AED, de moins en moins nombreux – austérité oblige – dans nos collèges et lycées ? Comment accepter de voir nos heures de cours ravalées à cette mascarade ?

**Nos cours remplacés par des « tuto You Tube » encadrés par des AED ?
Pas question !**

On ne peut que faire le lien avec la part du contrôle continu qui ne cesse de s'accroître au brevet des collèges ou au baccalauréat.

Avec le contrôle continu, on se résout à évaluer les candidats sur la base des seuls enseignements qui leur auront été effectivement dispensés, quels qu'en soient le volume et le contenu, indépendamment de tout programme national !

Avec le contrôle continu, plus besoin de vrais remplacements : on voit même, ici ou là, des notes plus ou moins fantaisistes, attribuées aux élèves qui n'auraient pas eu tous leurs cours dans telle ou telle matière ; on voit même, ici ou là, des chefs d'établissement proposer de glisser sous le tapis les absences injustifiées « pour ne pas désavantager nos candidats ». Que reste-t-il de l'examen national dans ces conditions ?

A ce titre, le report des épreuves de spécialité en juin pour le baccalauréat, s'il peut soulager les collègues qui les enseignent, ne peut faire oublier que ce qui angoisse les élèves et leurs familles, ce qui est source de tension dans tous les lycées, c'est, d'abord, l'existence de la sélection à l'entrée à l'université, instaurée par la loi ORE de mars 2018, cette sélection qui frappe particulièrement les élèves de notre département ! Au lycée Louise-Michel de Bobigny, par exemple, 28 bacheliers de STMG (sur 86) n'ont eu aucune proposition sur Parcoursup : un tiers des élèves laissés sur le carreau pour respecter les « capacités d'accueil » des universités !

Le SNFOLC 93, en lien avec ses instances académiques et nationales, ne cessera de reprendre à son compte les revendications des personnels, et de les défendre auprès des autorités administratives.

Des premiers contacts pris en cette rentrée avec les collègues, le SNFOLC 93 conclut qu'il y a urgence :

- **Urgence à dégeler le point d'indice**, à l'augmenter de 27.5% pour permettre à tous les agents de la fonction publique, qu'ils soient titulaires ou contractuels, de rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis l'introduction de l'euro en 2000 et leur permettre ainsi de vivre et se loger dignement.
- **Urgence à réindexer la valeur du point d'indice sur l'inflation**, comme c'était le cas avant 1983 !
- **Urgence à abroger le décret du 8 août 2023 sur le remplacement courte durée**, urgence à abroger le « pacte » et sa circulaire du 20 juillet 2023 !
- **Urgence à recruter tous les personnels nécessaires** (enseignants, personnels médico-sociaux, de vie scolaire, AESH...) pour qu'il n'y ait aucun poste vacant, pour que tous les remplacements soient effectués dans le respect des disciplines et des qualifications !
- **Urgence à titulariser tous les collègues contractuels qui le souhaitent**, quitte à créer de nouveaux corps (AED, AESH) !
- **Urgence à abroger les réformes du lycée et du Bac Blanc**, à abroger la loi ORE (avec Parcoursup) instaurant la sélection à l'entrée à l'université, urgence à rétablir le bac, premier grade universitaire, avec ses épreuves terminales, nationales, anonymes.
- **Urgence à abroger la réforme des collèges** prétendant ouvrir les portes des collèges aux entreprises privées ! Urgence à rétablir l'enseignement de technologie en 6^e !
- **Urgence à ouvrir toutes les classes** nécessaires pour en finir avec les sureffectifs
- **Urgence à satisfaire toutes les revendications des établissements**, à satisfaire les demandes des collègues en termes de révision d'affectation, de réemploi, de révision d'emplois du temps...

Oui, pour la préservation de l'école publique et de ses personnels, pour la préservation de nos statuts nationaux, qui en particulier définissent nationalement nos obligations de service sans qu'ils soient soumis aux aléas des politiques locales, il y a urgence !

**A tous les collègues qui ressentent comme nous cette urgence,
nous faisons la proposition de nous rejoindre !**

**Syndiquez-vous au SNFOLC 93 pour organiser ensemble
la défense de nos intérêts matériels et moraux !**